



# PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

## Réunion

Plénière **Jeudi 25 Avril 2024**

---

**Président :** M. Michel NAGEOTTE

---

**Présents :** En Visio : MM. Gérard GEORGES – Thierry NAPPEY - Thierry CORROYER

---

**Excusés :** MM. Stéphane BEGEL - Michel BOURNEZ - Michel MALIVERNAY –  
Nicolas VUILLEMIN

---

**Assistent :** Mme Manon VIF – M. Guillaume COLIN

---

## RAPPEL

### PLANNING DE JOURNEE

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée via l'adresse officielle **électronique** du club avec l'accord du club adverse, **par le biais du module prévu dans Footclubs** jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

### PROGRAMMATION DES RENCONTRES DES DEUX DERNIERES JOURNEES

Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées sont fixés le même jour et à la même heure pour chacune des équipes d'un groupe régional.

La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations.

### OUVERTURE ENGAGEMENT – COUPE DE FRANCE 2024/2025

Disponible sur les espaces Footclubs (rubrique épreuves fédérales) : **Clôture des engagements le 15 Juin 2024.**

## 1- MASCULINS

### SENIORS

#### 1.1 - CHAMPIONNATS

Match n° 25907446 : R2 groupe D : ASFC BELFORT – US PONT DE ROIDE VERMONDANS du 7 avril 2024

La commission prend connaissance du procès-verbal de la Commission Régional des Statuts, Règlements et Obligations des clubs du 18 avril 2024.

**La commission sportive prend connaissance de la décision validant le résultat de la rencontre.**

Match n° 26644275 : R3 groupe D : ARCADE FOOT PAYS LUNETIER – JURA LACS du 7 avril 2024

La commission prend connaissance du procès-verbal de la Commission Régional des Statuts, Règlements et Obligations des clubs du 18 avril 2024.

**La commission sportive prend connaissance de la décision validant le résultat de la rencontre.**

Match n° 25931339 : R3 groupe E : NOIDANAIS 2 – VAL DE LOUE du 28 janvier 2024

La commission prend connaissance des procès-verbaux de la Commission Régional des Statuts, Règlements et Obligations des clubs du 8 février et de la Commission Régionale d'Appel du 20 mars 2024 :

**La commission sportive prend connaissance de la décision : « confirmation de la décision dont appel par adoption des motifs ».**

Match n° 25931365 : R3 groupe E : VAL DE LOUE – JURA DOLOIS 3 du 7 avril 2024

La commission prend connaissance du procès-verbal de la Commission Régional des Statuts, Règlements et Obligations des clubs du 18 avril 2024.

**La commission sportive prend connaissance de la décision donnant la perte du match par pénalité au club de JURA DOLOIS 3 (-1 pt, 0 but) pour en reporter le bénéfice du gain au club de VAL DE LOUE (3 pts, 3 buts).**

#### 1.2 - REPORTS

[Suite à l'accord entre les deux clubs, la commission décide de reporter la rencontre suivante au MERCREDI 1<sup>er</sup> MAI 2024 à 15h00 :](#)

**R2 groupe C :**

- 25930767 : CHATEAU DE JOUX – ROCHE-NOVILLARS

### JEUNES

#### 1.3 – COUPES BFC CREDIT AGRICOLE

**La commission prend connaissance des résultats et programme les rencontres suivantes au MERCREDI 1<sup>er</sup> MAI à 15h00 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :**

1/4 de finale de la Coupe U18 Crédit Agricole :

- 28108806 : RACING BESANCON (U18) – ASPTT DIJON (U18)
- 28108811 : SENS (U17) – GUEUGNON (U18) à **12h00 (lever de rideau match Coupe BFC)**

1/4 de finale de la Coupe U16 Crédit Agricole :

- 28108812 : AJ AUXERRE (R1) – PONTARLIER (R1)

## 1.5 - REPORTS

[La commission décide de reporter les rencontres suivantes au MERCREDI 8 MAI 2024 à 11h00 :](#)

**U17R1 groupe B :**

- 25922944 : BESSONCOURT ROPPE LARI. – FONTAINE LES DIJON

## 2- FEMININE

### SENIORS

#### 2.1 – REGIONAL 1 F

La Commission sportive félicite **le club du FC VESOUL pour sa qualification en ½ Finale du Challenge National Féminin de Futsal** qui se déroulera le 04 mai prochain.

[La commission décide de reporter la rencontre suivante au Mardi 07 MAI 2024 à 20h00 :](#)

**Régional 1 Féminine :**

- 25930888 : RC LONS – US BLANZY FEMININE

[La commission décide de reporter les rencontres suivantes au Jeudi 09 MAI 2024 à 15h00 :](#)

**Régional 1 Féminine :**

- 25930905 : FC VESOUL – RC LONS

#### 2.2 – REGIONAL 2 F

Match n°27731447 : Régional 2 Féminine : Poule Promotion : AUXERRE STADE 2 – AS CHATEAU DE JOUX du 21 avril 2024

La commission prend connaissance du forfait déclaré du club de CHATEAU DE JOUX.

La commission donne match perdu au club de CHATEAU DE JOUX (0 but) pour en reporter le bénéfice du gain au club de AUXERRE STADE 2 (3 buts).

**Amende : 80 Euros pour forfait déclaré**

[La commission décide de reporter les rencontres suivantes au Mercredi 08 MAI 2024 à 15h00 :](#)

**Régional 2 Féminine :**

- 27718717 : GJ/GSF DE L'ARCHE – GRAND BESANCON

### JEUNES

#### 2.3 – U18F R1

[La commission décide de reporter les rencontres suivantes au Mercredi 08 MAI 2024 à 15h00 :](#)

**U18F R1**

- 27492100 : US LES FINS – CHATENOY AS

### 3- FUTSAL

#### 3.1 – REGIONAL 1 FUTSAL

Match n°27895432 : Régional 1 Futsal : Poule Elite : FC DIJON CLENAY – MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB du 13 Avril 2024

La commission prend connaissance du procès-verbal de la Commission Régional des Statuts, Règlements et Obligations des clubs du 18 avril 2024.

**La commission sportive prend connaissance de la décision validant le résultat de la rencontre.**

Match n°27895416 : Régional 1 Futsal : BESANCON ACADEMIE FUTSAL – HERICOURT S. GX du 11 février 2024

La commission prend connaissance du procès-verbal de la commission régionale de Discipline et Travaux d'intérêt Sportif du 20 avril 2024.

**La commission sportive prend connaissance de la décision donnant la rencontre n°27895416 : Régional 1 Futsal : BESANCON ACADEMIE FUTSAL – HERICOURT S. GX à rejouer à huis clos.**

**La commission sportive décide de la programmation de la rencontre le Mercredi 08 Mai 2024 à Besancon sous couvert de la planification donnée par la Ville.**

Match n°27895416 : Régional 1 Futsal : HERICOURT S. GX - MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB du 28 avril 2024

La commission prend connaissance du forfait déclaré du club de MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB.

La commission donne match perdu au club de MONTBELIARD BELFORT FUTSAL CLUB (0 but) pour en reporter le bénéfice du gain au club de HERICOURT S. GX (3 buts).

**Amende : 60 Euros pour forfait déclaré**

#### 3.2 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE FUTSAL

**Tirage au sort des 1/4 de Finale de la Coupe Bourgogne Franche Comté Futsal qui se déroulent la semaine du Lundi 29 Avril au Dimanche 05 mai 2024 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :**

MONTBELIARD BELFORT FUTSAL (R1 Elite)	-	FRANCHEVELLE US (R1 Promotion)	<b>MATCH 1</b>
BESANCON ACADEMIE FUTSAL (R1 Elite)	-	HERICOURT S. GX (R1 Elite)	<b>MATCH 2</b>
FC FUANS (R1 Promotion)	-	F5 DIJON METROPOLE 2 (R1 Promotion)	<b>MATCH 3</b>
SPORTING BESANCON FUTSAL (R1 Elite)	-	FC DIJON CLENAY (R1 Elite)	<b>MATCH 4</b>

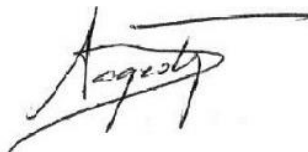
Match n°28128926 : Coupe BFC Futsal : SPORTING BESANCON FUTSAL – DIJON CLENAY FUTSAL du 29 Avril 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre au Lundi 13 mai 2024 à 21h15 au gymnase Diderot à Besançon.

**Tirage au sort des ½ Finales de la Coupe Bourgogne Franche Comté qui se déroulent du 21 au 24 Mai 2024 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :**

VAINQUEUR MATCH 2	-	VAINQUEUR MATCH 4	<b>MATCH 1</b>
VAINQUEUR MATCH 3	-	VAINQUEUR MATCH 1	<b>MATCH 2</b>

**Le Président Commission  
Régionale Sportive**



**Michel NAGEOTTE**

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et 3de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football*